



# Rapport moral et financier

Exercice 2012

**ANDECAM**



## **SOMMAIRE**

	Page
<b>INTRODUCTION</b>	3
<b>I. PRESENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ANDECAM</b>	4
<b>II. ANALYSE DU PORTEFEUILLE DES CONTRATS SOUSCRITS PAR L'ANDECAM</b>	5
1. Les adhérents de l'ANDECAM face au marché en 2012	
2. Analyse des adhésions aux contrats souscrits par l'ANDECAM et des flux	
3. Récapitulatif des frais prélevés sur les principaux contrats ouverts à la commercialisation	
4. Rémunérations allouées sur l'exercice 2012	
5. Gestion administrative des contrats	
6. Questions, réclamations et contentieux	
7. Les contrats fermés et les nouveaux contrats ouverts à la commercialisation en 2012	
8. Les modifications apportées aux contrats en 2012	
<b>III. EXAMEN DE LA GESTION FINANCIERE DE L'ASSUREUR</b>	10
<b>IV. COMPTES DE L'EXERCICE 2012</b>	12
<b>ANNEXES</b>	14

A noter pour la lecture des chiffres de ce document :

- Md€ : milliards d'euros

- M€ : millions d'euros



Chères adhérentes, chers adhérents,

Le 30 mai, se tient l'assemblée générale de l'ANDECAM à laquelle vous avez été invités à participer par convocation individuelle.

Afin de favoriser la participation de tous les adhérents, le lieu de cette assemblée alterne chaque année entre Paris et une région de France : c'est pourquoi en 2013, l'assemblée générale se tiendra à Tours.

Le marché français de l'assurance vie a connu une année 2012 contrastée : le premier semestre a été marqué par une baisse de la collecte et une hausse des prestations tandis que le dernier trimestre a inversé ces tendances.

Depuis le début de la crise financière, le conseil d'administration de l'ANDECAM s'est régulièrement préoccupé de ses conséquences sur l'assureur auprès duquel l'association a souscrit les contrats. Le conseil a ainsi constaté que PREDICA y a fait face grâce à une politique de gestion financière pilotée autour de trois principes essentiels :

- des investissements sécurisés dans des obligations bénéficiant de notations de bonne qualité sans prise de risque excessive,
- une diversification des actifs afin d'accroître le rendement du portefeuille à moyen terme,
- une politique prudente de réserves financières visant à sécuriser le capital et la performance.

Cette politique a porté ses fruits : elle a permis à PREDICA de maintenir ses taux de rémunération par rapport à 2011 et d'améliorer ainsi son positionnement par rapport à ses concurrents.

Concernant les ressources de l'association, depuis 2006, une contribution est demandée pour chaque nouvelle adhésion à un contrat groupe. Compte-tenu de la modicité de cette somme (12 centimes d'euros / budget 2012), l'assureur a accepté que cette contribution soit prélevée sur les frais du contrat et reversée à l'association car il était difficile de mettre en place son paiement lors de chaque adhésion. Comme il vous le sera présenté lors de l'Assemblée, l'ANDECAM s'attache à gérer son budget avec une grande rigueur.

Par ailleurs, comme chaque année depuis 2009, nous avons fait appel à l'ESAT Jean Moulin pour dépouiller de nos coupons-réponses. A ce sujet, je souhaite, au nom du Conseil d'Administration à remercier les adhérents de plus en plus nombreux à adresser leur coupon-réponse, courrier ou courriel témoignant ainsi tout l'intérêt qu'ils portent à notre association.

**Henri PAVIE**  
**Président du conseil d'administration**

Le présent rapport a été approuvé par le conseil d'administration de l'ANDECAM qui s'est tenu le 7 mars 2013, sur convocation de son président, Monsieur Henri PAVIE.  
Il est établi pour les adhérents de l'ANDECAM réunis en assemblée générale le 30 mai 2013.



## I. PRESENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ANDECAM

### Composition du conseil d'administration au 31 décembre 2012 : 11 membres

Nom	Fonctions actuellement exercées	Fonctions précédemment exercées	Date d'entrée au conseil
Henri PAVIE président	Retraité	Directeur général de Caisses régionales de Crédit Agricole jusqu'en juin 2003	1989
Maurice BAQUIER vice-président	Exploitant agricole retraité	Ancien président de la Caisse régionale de Crédit Agricole Centre France Maire honoraire de Besson Ancien président de l'Ecole nationale des ingénieurs des travaux agricoles de Clermont Ferrand	1989
Daniel BIGEARD administrateur	Vice-président du Conseil économique, social et environnemental de Bourgogne	Cadre de direction de la Caisse régionale de Crédit Agricole Champagne Bourgogne jusqu'en 2002	1989
Dominique CHUPIN administrateur	Consultant en finance et formation	Directeur financier de la Caisse régionale de Crédit Agricole de Paris et de l'Ile de France jusqu'en 2005	2006
Philippe CORMARY administrateur	Gérant de SCI Secrétaire de l'association AMPER (Gestion d'établissements de santé)	Directeur médical de clinique et d'hôpital public Membre du CROSS Trésorier de l'URML	2007
Richard DANIEL administrateur	Retraité	Notaire Membre consultatif de la commission départementale de surendettement	2009
Jean DUCHENE administrateur	Retraité	Ancien directeur général de caisses régionales du Crédit Agricole. Directeur général de Crédit Agricole Titres jusqu'en 2006.	2010
Philippe GAILLOT administrateur	Viticulteur	Ancien président de caisse locale de Crédit Agricole	2008
Daniel GONZALEZ administrateur	Vice-président de l'association GERP ARVIGE	Président de l'Union des Assurances Fédérales jusqu'en 2000 Président du comité de déontologie du Crédit Lyonnais jusqu'en 2002	2004
Michel LEFRANCOIS administrateur	Directeur général de la Caisse régionale de Crédit Agricole Alsace Vosges	Directeur de la Direction des régions de France – CACIB	1995
Jean VECCHIERINI de MATRA administrateur	Délégué général du Groupement Français des Bancassureurs	Administrateur - Directeur général de SOCAPI (compagnie d'assurance vie du CIC) jusqu'en 2002	2004



Les pouvoirs de direction sont exercés par un conseil d'administration composé de 11 administrateurs dont un président parmi lesquels :

- des adhérents de l'ANDECAM (clients du Crédit agricole),
- des experts (professionnels de l'assurance, financiers),
- des membres ou des retraités du Crédit agricole, membres de l'ANDECAM également.

Au cours de l'exercice 2012, le conseil d'administration s'est réuni quatre fois les 07 mars, 31 mai, 06 septembre, et 04 décembre 2012.

Ont été au cœur des débats :

1. Les produits :
  - . La négociation des garanties des nouveaux contrats,
  - . Les caractéristiques des supports financiers à intégrer sur les contrats existants,
  - . La qualité des bagages commerciaux tant à destination des assurés que des distributeurs,
  - . La clarté et transparence des documents contractuels,
2. La gestion financière de l'assureur :
  - . La stratégie financière de PREDICA au regard du contexte économique et financier,
  - . La politique de provisionnement et rémunération des contrats de type « épargne ».

☒ *L'annexe 1 du présent rapport moral et financier récapitule les thèmes évoqués lors de chacune des séances du conseil d'administration qui se sont tenues au cours de l'exercice 2012.*

## **II. ANALYSE DU PORTEFEUILLE DES CONTRATS SOUSCRITS PAR L'ANDECAM**

### **1. Les adhérents de l'ANDECAM face au marché en 2012**

#### **1.1 Le marché de l'assurance vie en 2012**

Pour l'ensemble de l'année 2012, les cotisations vie et capitalisation (114 Md€) sont en recul de 8 % par rapport à 2011. Cette contraction du marché en 2012, qui touche à la fois les réseaux d'assurance (- 7 %) et de bancassurance (- 9 %), est liée à celle des contrats individuels (- 10 %), alors que les contrats collectifs sont en progression de 10 %.

Les versements sur les supports unités de compte (15,1 Md€ sur l'année) sont en diminution de 13 %, mais la baisse est plus modérée pour les supports euros (- 7 %). Ainsi, la part des supports unités de compte dans l'ensemble des cotisations s'établit à 13 % en 2012 contre 14 % en 2011.

Pour l'ensemble de l'année 2012, les prestations s'établissent à 118 Md€, soit une légère progression par rapport à 2011 (+ 1 %). Ce montant de prestations représente 8,5 % des encours à fin décembre 2012 contre 8,4 % à fin décembre 2011.

La collecte nette (cotisations – prestations) est négative sur l'année (- 3,4 Md€), alors qu'elle s'était établie à + 7,6 Md€ en 2011 malgré une fin d'année très difficile.

A fin décembre 2012, les encours d'assurance vie du marché sont en progression de 3 % sur un an et atteignent 1 375 Md€.

#### **1.2 La position des bancassureurs**

La part de marché des bancassureurs en collecte s'est stabilisée au niveau de 62 % déjà observé en 2011.

PREDICA, l'assureur de nos contrats groupe, est l'un des premiers assureurs du marché.



## 2. Analyse des adhésions aux contrats souscrits par l'ANDECAM et des flux en 2012

### 2.1 Les adhésions

A fin 2012, l'ANDECAM compte 4 700 000 adhérents.

431 193 adhésions nouvelles à des contrats ANDECAM ont été enregistrées en 2012 dont 423 459 contrats souscrits auprès de PREDICA et 7 734 contrats souscrits auprès de PACIFICA (complémentaire santé Madelin).

Nombre d'adhésions 2012 sur les principaux contrats souscrits auprès de PREDICA

Produits « Epargne - Retraite »	Nombre d'adhésions nouvelles
Cap Découverte	143 885
Predissime 9	100 563
Floriane	47 238
Prediagri	4 854
Accordance multisupports	2 832

Produits « Prévoyance »	Nombre d'adhésions nouvelles
Garantie obsèques	79 736
Valeur Prévoyance	14 963
Arrêt de travail et Assurance garantie de revenus	11 150
Assurance Dépendance	6 285
Vers l'Autonomie	6 097

### 2.2 Les primes versées en 2012

Les primes des contrats d'assurance vie de type « épargne » souscrits auprès de PREDICA s'élèvent à 7 164 M€ en recul de 22,6 %.

Contrats exclusivement en euros	Contrats multisupports
1 568 M€	5 595 M€ (5 025 M€ / support euros et 570 M€ / supports UC)

Pour les contrats prévoyance souscrits auprès de PREDICA, les primes versées s'élèvent à 459 M€, dont 339 M€ en prévoyance décès (recul de 14,8 %).

### 2.3 Les encours sur les contrats d'assurance vie de type « épargne »

Ils représentent 136 918 M€ à la fin de l'année 2012 soit une progression de 2,5 % par rapport à 2011.

Contrats exclusivement en euros	Contrats multisupports
64 493 M€	72 426 M€ (50 138 M€ / support euros et 22 288 M€ / supports UC)



## 2.4 Les prestations versées (rachats et décès)

Les prestations versées sur les contrats d'assurance vie de type « épargne » souscrits auprès de PREDICA s'élèvent à 8 826 M€.

Les prestations versées sur les contrats prévoyance souscrits auprès de PREDICA s'élèvent à 125 M€, dont 87 M€ en prévoyance-décès.

## 3. Récapitulatif des frais prélevés sur les principaux contrats ouverts à la commercialisation

	Frais contractuels sur versements	Frais de gestion par an *
Predissime 9	4,50 %	0,60 % (support euros) 0,85 % (supports en unités de compte)
Floriane	4 %	0,50 à 0,80 % (support euros) 0,96 % (supports en unités de compte)
Cap Découverte	2 %	0,85 % (supports euros et en unités de compte)

\* sur l'encours

## 4. Rémunérations allouées sur l'exercice 2012

Produit « Epargne » en euros	Taux 2012 (net de frais de gestion et avant prélèvements sociaux)
Confluence	2,40 %
Predige	2,45 %
Florige	3,00 %
Prediplus	2,40 %
Prediane	2,15 %
Accordance	3,00 %
Predagri	3,20 %
PER	2,00 %

Il convient de rappeler qu'une partie de ces contrats bénéficie de taux garantis à 4,50 % ou 3,50 % avant frais de gestion.

Produit Epargne support « euros »	Taux 2012 (net de frais de gestion et avant prélèvements sociaux)
Predissime 9	2,80 %
Optalissime	2,80 %
Carissime	2,30 %
Accordance multisupports	3,00 %
Floriane	3,00 % à 3,30 %
Cap Découverte	2,50 %

La rémunération affectée aux contrats relève d'une décision de l'assureur. Bien entendu, l'ANDECAM examine attentivement les taux servis et en discute avec l'assureur.

Les rémunérations servies en 2012 sont identiques à celles servies en 2011, à l'exception de Predissime 9 et Optalissime qui bénéficient d'une augmentation de 0,10 %.



Les premières analyses comparatives présentées au Conseil d'Administration du 7 mars 2013 montrent que ces rémunérations sont bien positionnées par rapport à celles des principaux concurrents, notamment en ce qui concerne les supports en euros des contrats multisupports.

En réponse à une question du Conseil, PREDICA a rappelé que les anciens contrats en euros bénéficient encore, sur les versements passés, d'un taux garanti élevé et que, de ce fait, la rémunération moyenne attribuée à ces contrats est supérieure à celle des autres contrats. En outre les assurés ont toujours la possibilité de demander un transfert de ces contrats en application de l'amendement Fourgous.

## **5. La gestion administrative des contrats**

La gestion administrative des contrats est prise en charge par les Caisses régionales de Crédit Agricole mutuel notamment au travers des postes de travail de leurs conseillers.

## **6. Questions, réclamations et contentieux**

En 2012, l'ANDECAM a reçu directement 262 courriers sur plus de 10 millions de contrats et une centaine de courriels adressés directement au président suite à l'envoi de la convocation individuelle pour l'assemblée générale 2012 : la grande majorité de ces demandes concernait la gestion des contrats (changements d'adresse, de RIB, etc...).

Malgré l'augmentation du nombre de contrats en portefeuille, le nombre des contentieux pour les contrats de PREDICA souscrits auprès de l'ANDECAM reste faible et constant (300 en stock à fin 2012). PREDICA reçoit environ 100 assignations par an. Plus d'un tiers de ces assignations porte sur le règlement des prestations décès et plus particulièrement sur l'interprétation de la clause bénéficiaire. Les refus de garantie (8/100) représentent moins de 10% des assignations.

## **7. Les contrats fermés et les nouveaux contrats ouverts à la commercialisation en 2012**

Au cours de l'année 2012, aucun contrat n'a été fermé à la commercialisation.

Trois nouveaux contrats ont été souscrits : Vers l'Autonomie, Contrat Solidaire et Espace Liberté 2 :

- Vers l'Autonomie est le nouveau contrat qui garantit le risque dépendance : il est proposé en lieu et place du contrat Assurance dépendance. Ce nouveau contrat s'appuie sur une définition de la dépendance fondée sur les Actes de la Vie Quotidienne (AVQ), ce qui permettra aux assurés de mieux appréhender la garantie. Il prévoit une garantie dépendance totale et dépendance partielle, comme l'ancien contrat. Le contrat assistance qui lui est associé offre des prestations innovantes telles que le répit de l'aidant.
- Le Contrat Solidaire propose un actif en euros et 7 supports en UC labellisés « solidaires ». Des frais de 2 % sont prélevés sur chaque versement dont 1% est reversé par PREDICA à des associations favorisant l'insertion sociale.
- Espace Liberté 2 est un contrat haut de gamme multisupport qui offre une très large palette de supports financiers géré par différentes sociétés de gestion du marché.

## **8. Les modifications apportées aux contrats en 2012**

Les modifications présentées au conseil d'administration ont essentiellement porté sur des ajouts de supports dans les contrats en unités de compte.





Lorsque la modification concerne les adhésions en cours, les adhérents en sont préalablement informés conformément aux dispositions du code des assurances. L'ANDECAM a donné mandat à PREDICA pour communiquer l'information aux adhérents.

## **8.1 Les enrichissements de nouveaux supports**

Il s'agit essentiellement de supports dont la commercialisation est limitée dans le temps (supports à fenêtre). L'ANDECAM vérifie les caractéristiques de ces fonds, proposés par PREDICA.

### 8.1.1 Nouveaux fonds à formule (FAF)

Des émissions classiques d'Unités de Compte Obligataires (UCO) et de Fonds à Formule (FAF), ont été proposées, soit pour tous les marchés, soit pour la seule Clientèle Patrimoniale, avec des supports à capital garanti ou protégé. Ce sont des offres apportant à la fois une réponse aux clients sécuritaires (souhaitant garantir ou protéger leur capital tout en participant au rebond des marchés) et une opportunité de réemploi aux clients détenant des FAF arrivants à échéance.

A ces offres s'ajoutent de nouvelles « petites séries » dédiées aux Banques Privées (nouveautés 2012). Ce sont des fonds construits en fonction des opportunités de marché (UCO indexée à l'inflation, FAF crédit adossé à un panier de 20 entreprises) et apportant une réponse aux clients prêts à prendre des risques pour obtenir de la performance (UCO CACIB Autocall à barrière désactivante) et souhaitant diversifier leur capital.

Les fonds pour la clientèle Intermédiaire et patrimoniale :

Il s'agit des FAF « Sonance Vie » avec une garantie de capital, hors frais liés au contrat d'assurance vie. La durée des fonds est de 8 ans. Ces fonds sont adossés à un panier composé des 25 plus grandes entreprises de l'Euro Stoxx 50. Ces fonds sans risque ont été proposés aux contrats Prédissime 9, Optalissime, Floriane et Assurance Fonds Opportunité.

Les fonds pour la clientèle Banque privée :

Ce sont des FAF présentant un risque plus élevé en contrepartie d'un rendement potentiel plus important, qui répondent aux enjeux de la clientèle patrimoniale en matière de diversification. Ces fonds ont été proposés sur le contrat Floriane.

### 8.1.2 Nouveaux supports obligataires

Les fonds pour la clientèle Intermédiaire et patrimoniale :

Ce sont des UCO garanties en capital, avec (i) pour les UCO CA s.a.: un taux fixe annuel capitalisé et versé à l'échéance des 8 ans ou 10 ans, et avec (ii) pour les UCO Optimavenir : un rendement à l'échéance de 8 ans fonction de la performance de l'indice sous-jacent Euro Stoxx 50, avec une possibilité de sortie à 4 / 5 ans. Ces fonds sans risque ont été proposés sur les contrats Prédissime 9, Optalissime, Floriane et Assurance Fonds Opportunité.

Les fonds série limitée – Banque privée :

Ce sont des Unités de Compte obligataires (UCO) structurées qui permettent d'avoir une réponse complète en termes de couple rendement / risque pour la clientèle patrimoniale. Ces fonds ont été commercialisés sur le contrat Floriane.

### 8.1.3 Ajouts de nouveaux supports en unités de compte

☒ La liste détaillée des nouveaux supports figure en annexe 3 du présent rapport moral et financier.



## 8.2 Les autres aménagements apportés

*Predissime 9 / Assurance Fonds Opportunité /Optalissime option 1 :*

Les documents contractuels des produits ont été modifiés afin de laisser à l'ANDECAM et à l'Assureur la possibilité de proposer aux adhérents une nouvelle typologie de support financier obligataire : les titres de créance.

Ces supports, dont le capital n'est pas garanti à l'échéance, doivent avoir leur appellation propre, différente du terme Obligation afin de ne laisser subsister aucun doute sur un possible risque de perte en capital pour le client qui choisirait d'y adhérer.

*Floriane / Mandat d'arbitrage :*

Le contrat dédié à la clientèle patrimoniale offre désormais un accompagnement sur mesure à tous les clients qui souhaitent investir en unités de compte.

Cette modalité s'adresse au client délégataire, qui veut investir sur les unités de compte mais n'a pas les connaissances suffisantes. Il s'adresse alors à un mandataire, GPI, qui donnera les ordres d'arbitrages directement à Predica.

L'offre est conçue pour s'adapter à tous les profils d'investisseurs.

*Floriane / Abaissement seuils versements réguliers :*

Le contrat Floriane est dédié à la clientèle patrimoniale. L'abaissement des seuils de versements réguliers a pour objectif de permettre l'accès aux clients « entrée haut de gamme ».

## III. EXAMEN DE LA GESTION FINANCIERE DE L'ASSUREUR

☒ *Pour une meilleure compréhension des termes utilisés ci-après, vous pouvez vous reporter au glossaire figurant en annexe 4 du présent rapport moral et financier.*

### 1. Répartition des placements

#### 1.1 Portefeuille obligataire

En 2012, 5 Md€ (i.e. 87% du total des investissements du canton Crédit Agricole) ont été investis en produits de taux détenus en direct. La majorité (4,6 Md€) a porté sur des titres à taux fixe de catégorie *investment grade* (ou son équivalent en notation interne Crédit Agricole-SA à un rendement moyen de 3,5%, parmi lesquels 60% d'émissions d'entreprises, industrielles (30%) ou financières (30%). Une partie de ces investissements (1,4 Md€) a concerné des titres non notés (collectivités publiques et entreprises industrielles), suite à la mise en place, courant 2012, d'une procédure spécifique pour ce type d'investissements.

Par ailleurs un important programme d'arbitrage a été réalisé avec la cession de 16 Md€ d'obligations au cours de l'année, à très grande majorité composée d'obligations de souverains de la zone Euro (souverains fragilisés et France, y compris agences gouvernementales). Ces cessions ont été réinvesties en obligations à taux fixe, de maturité moyenne 9,5 ans, offrant un taux de rendement moyen de 3,34%. Ces réinvestissements ont porté en majorité (10,5 Md€ soit 65%) sur des entreprises industrielles (38%) et financières (27%). La trésorerie a été légèrement réduite, notamment via des investissements en titres d'émetteurs financiers à taux variable (1 Md€). Il n'y a pas eu d'investissements sur des obligations indexées sur l'inflation en 2012.



## 1.2 Portefeuille actions

Les marchés actions sont restés volatiles une grande partie de l'année 2012. Dans ce contexte, la gestion du portefeuille s'est concentrée sur des mouvements de réallocation géographique, avec au final sur l'ensemble de l'année 2012 une baisse de l'exposition aux actions américaines au profit des actions émergentes et européennes. Sur l'ensemble de l'année l'exposition aux actions a été réduite de 0,9 Md€, la part des actions ne représente plus que 6,1% en valeur de marché (et 6,9% en valeur nette comptable) du portefeuille de placements du canton Crédit Agricole au 31 décembre 2012.

## 1.3 Diversification des investissements

Dans un contexte de réduction de la part allouée aux actifs de diversification, les flux sur les actifs de diversification les moins liquides ont été limités (0,7 Md€) et se sont répartis uniquement sur des actifs immobiliers (5% des flux de placements en 2012), de *Private Equity* (5% des flux) et d'infrastructure (1% des flux). A fin 2012, les placements immobiliers représentent 5,4% (en valeur de marché) du portefeuille de placements du canton Crédit Agricole et le *Private Equity* représente 1,4%. La part de la gestion alternative est restée quasi stable et représente 1,8% (en valeur de marché) du portefeuille de placements du canton Crédit Agricole à fin décembre 2012.

## 2. Les contrats en unités de compte (UC)

Dans un contexte de marché financier favorable, (+18.8% sur le CAC 40 hors dividende), l'encours total des placements pour les Caisses régionales, en représentation des contrats en unités de compte, approche 24 Md€ fin 2012 contre 22 Md€ fin 2011, avec une collecte brute proche de 0,7 Md€.

La part des UC dans le total des encours épargne est de 15.8 % fin 2012, contre 14.9% fin 2011 : la collecte sur les contrats en UC a été particulièrement concentrée sur les supports à fenêtre qui comportent une garantie à échéance (obligations Casa et fonds à formules). L'intégration sur les contrats Haut de gamme, de supports immobiliers tels que l'OPCI OPCIMMO, ainsi que l'animation tout le long de l'année, sur quelques fonds « phares » d'Amundi a aussi dynamisé une collecte sur les fonds ouverts.

Par ailleurs, les encours sur les contrats UC ont bénéficié des transferts Fourgous vers les contrats multisupports. Les volumes d'opérations de transferts Fourgous ont atteint en 2012, 548 M€ pour ce qui concerne les Caisses régionales (167 M€ vers Predissime 9 et 314 M€ vers Floriane), avec environ 26 % réalloués sur des supports en UC

## 3. Une gestion actif-passif axée sur l'évaluation et la maîtrise des risques

La gestion financière de la compagnie s'appuie sur un dispositif de limites en termes de risques pour cette gestion qui fait l'objet d'une validation à la fois par les instances de la compagnie et celles du groupe CA. Ces limites concernent notamment les risques de contrepartie et les risques de marché (risque de taux, risque actions, risque d'illiquidité) auxquels est confrontée la compagnie.

La gestion des risques de marché est effectuée au moyen de la gestion actif-passif dont l'objectif est de veiller aux équilibres financiers et bilanciaux de la compagnie d'assurances afin :

- de garantir le respect des engagements pris envers les assurés,
- d'optimiser la gestion des fonds propres,
- de maintenir de façon dynamique une rentabilité sur la durée.

Pour ce faire, la gestion actif-passif s'appuie sur un modèle interne avec lequel des stress scenarios sont simulés.



#### **4. Le taux de rendement moyen des actifs**

Le taux de rendement moyen des actifs (i.e. TRMA) est en net rebond après une année 2011 qui avait été marquée par la provision dotée en raison du risque avéré sur les obligations d'état grec. Hors cette provision, le TRMA est en baisse de près de 40 bp du fait des arbitrages et réinvestissements réalisés dans un contexte de taux bas et du moindre dégagement de plus-values sur les actifs de diversification.

#### **5. Perspectives**

Pour les produits de taux, la politique de placements 2013 prévoit de privilégier les investissements sur les obligations d'entreprises à taux fixe de qualité de crédit «*Investment Grade*» (ou son équivalent en notation interne), afin de bénéficier des *spreads* de crédit et de poursuivre la politique initiée au 2<sup>ème</sup> semestre 2012 d'investissements obligataires en actifs non notés, qui contribuent au financement de l'économie. Compte tenu des perspectives de nette amélioration de la collecte nette pour l'année 2013, la part des actifs de court terme sera progressivement réduite au mieux des opportunités qui surviendront.

S'agissant des actifs de diversification, les investissements à surcroît de rendement récurrent et volatilité maîtrisée (type immobilier, infrastructure et *private equity*) seront recherchés, dans les limites fixées pour ces classes d'actifs.

### **IV. COMPTES DE L'EXERCICE 2012**

#### **1. Indemnités allouées aux administrateurs**

L'assemblée générale du 5 juin 2007 a fixé les indemnités allouées aux administrateurs en raison du temps passé pour participation effective aux réunions du conseil de la façon suivante :

- une indemnité de 150 euros par administrateur et par réunion,
- une indemnité de 300 euros pour le président par réunion.

En 2012, les indemnités versées aux administrateurs s'élèvent à 6 450 euros au total (*voir détail en annexe 1*).

#### **2. Produits et charges 2012**

<b>Produits 2012</b>	<b>= 62 289,37 euros</b>
Ressources 2012	= 12 centimes X nombre d'adhésions nouvelles en 2011 + intérêts = (0,12 X 518 713) + 43,81 = 62 245,56 euros + 43,81 <b>= 62 289,37 euros</b>
(NB : Ressources 2011	= 125 637,47 euros)



**Charges 2012 = 100 163,13 euros**

	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Frais de tenue de compte et intérêts	870,28	954,24
Frais d'assurance	15 181,80	13 795,35
Site internet de l'association	837,20	837,20
Frais de déplacements / Missions	5 416,03	7 550,27
Indemnités de présence	6 450,00	6 300,00
Organisation AG	33 779,07	20 183,03
Travaux administratifs (jur. /compta, ...)	37 389,55	35 444,42
Fourniture Bureau	239,20	0,00
<b>Total dépenses</b>	<b>100 163,13</b>	<b>85 064,51</b>

Les dépenses d'un montant de 100 163,13 euros ont augmenté par rapport à 2011 (85 064,51 euros).

L'année 2012 se caractérise essentiellement par une hausse de l'ensemble des frais liés à l'organisation de l'Assemblée, qui ont impacté plusieurs lignes comptables :

- Frais de réception (salle, cocktail) ;
- Assurance (cette ligne a comptabilisé comme chaque année les frais de responsabilité civile des mandataires sociaux mais aussi sur 2012 la RC de l'association pour son organisation AG) ;
- Travaux administratifs en hausse du fait du nombre croissant de coupons à traiter ;
- Fourniture bureau (achat d'une urne).

### **3. Résultat de l'exercice 2012 :**

Le résultat de l'exercice est une perte de 37 K€.

62 289,37 (ressources) – 100 163,13 (dépenses) = - 37 873,77 euros

Elle devra être affectée sur le report à nouveau inscrit au 31.12.2012 de 101 485,44 euros.

Report à nouveau inscrit au bilan 31.12.2010 : 21 604,44 euros

Report à nouveau inscrit au bilan 31.12.2011 : 60 912,48 euros

Cette perte a contribué à porter, à partir de 2013, la cotisation pour chaque nouvelle adhésion de 12 centimes à 15 centimes.

### **4. Compte de résultat et bilan 2012**

☒ *En annexe 2*



## ANNEXE 1

### Synthèse de l'activité du conseil d'administration au cours de l'exercice 2012

Date	07 mars 2012	31 mai 2012	06 septembre 2012	04 décembre 2012
<b>Nombre de membres présents</b>	9/11	11/11	8/11	11/11
<b>Evolution du conseil d'administration</b>	aucune	aucune	aucune	aucune
<b>Bilan Point activité</b>	Activité à fin janvier 2012	–	Activité à fin juillet 2012	Activité à fin octobre 2012
<b>Environnement Politique financière</b>	–	–	Impacts de l'environnement économique et financier	Impacts de l'environnement économique et financier
<b>Ajouts supports</b>	Validation de FAF /supports obligataires : - Sonance vie 5 - UCO CASA tx fixe (en 2 fois) - UCO inflation 2020 - Selectance 2017 - UCO Dianergy (en 2 fois)  Ajout 16 supports sur Floriane	Validation de FAF /supports obligataires : - Sonance vie 6 - UCO CASA tx fixe (abandon) - UCO CASA structuré Optimavenir (1 et 2) - Triance 1  Ajout 2 supports sur Floriane	     Ajout 3 supports sur Floriane dont SCPI Edissimo	Validation de FAF /supports obligataires : -Sonance vie 7 -UCO CASA t fixe ( 2 fois) -UCO CASA structuré dna (2 fois) - Triance 2
<b>Adaptation des produits</b>	Mandat arbitrage : Complément d'informations		Abaissement des versements réguliers /Floriane  Nouvelle classification de la gamme épargne  Modification de tarif de la garantie obsèques	Avenant des arbitrages automatiques
<b>Souscription nouveau contrat</b>	-Confirmation de la souscription Espace Liberté 2  -Souscription du contrat Vers l'Autonomie	- présentation du projet Contrat Solidaire	- souscription du Contrat Solidaire	–
<b>Vie sociale de l'association</b>	Arrêté des comptes 2011 Examen rapport moral et financier ex 2011	Retour sur l'AG 2012	Validation du lieu de l'AG 2013 Projet de convocation de l'AG 2013	Convocation AG 2013 Projet de résolutions AG 2013 (yc budget 2014)
<b>Autres</b>	Taux de PAB 2011 : - présentation de l'information aux réseaux - panorama de la concurrence			Présentation des « tookets » sur Contrat Solidaire  Commercialisation par Banque Chalus  Perspectives de taux rémunération pour 2012

## ANNEXE 2

## ANDECAM Bilan situation 31.12.2012

Actif	N	N-1	Passif	N	N-1
<b>Actif immobilisé</b>			<b>Capitaux propres</b>		
Capital souscrit non appelé	-	-	Capital	-	-
Immobilisations incorporelles	-	-	Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-
Frais établissement	-	-	Ecarts de réévaluation	-	-
Frais de recherche et de développement	-	-	Ecarts d'équivalence	-	-
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	-	-	Réserves	-	-
Fonds commercial	-	-	Réserves légales	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	Réserves réglementés	-	-
Avances et acomptes	-	-	Autres	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	Report à nouveau	-	60 912,48
Terrains	-	-	<b>Résultat de l'exercice (+ ou -)</b>	- 37 873,77	<b>40 572,96</b>
Constructions	-	-	Subvention d'investissement	-	-
Installations techniques, matériel et outillage	-	-	Provisions réglementées	-	-
Autres immobilisations corporelles en cours	-	-	<b>Total (1)</b>	<b>- 37 873,77</b>	<b>101 485,44</b>
Immobilisations corporelles en cours	-	-	<b>Autres fonds propres</b>		
Avances et acomptes	-	-	Produits des émissions de titres participatifs	-	-
Immobilisations financières	-	-	Avances conditionnées	-	-
Participations	-	-	Autres	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	<b>Total (1bis)</b>	-	-
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	-	-	<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Autres titres immobilisés	-	-	Provisions pour risques	-	-
Prêts	-	-	Provisions pour charges	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	<b>Total (2)</b>	-	-
<b>Total (1)</b>	-	-	<b>Dettes</b>		
<b>Actif circulant</b>			Emprunts obligataires convertibles	-	-
Stocks et en-cours	-	-	Autres emprunts obligataires	-	-
Matières premières et autres approvisionnements	-	-	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
En-cours de production de biens	-	-	Emprunts et dettes financières divers	-	-
En-cours de production de services	-	-	Avances et acomptes reçues sur commandes en cours	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-
Marchandises	-	-	Dettes fiscales et sociales	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-	15 098,88	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Créances	-	1 056,13	Autres dettes diverses	-	35 986,93
Créances clients et comptes rattachés	-	-			
Autres créances	-	1 056,13			
Capital souscrit - appelé non versé	-	-			
Valeurs mobilières de placement	-	-			
Actions propres	-	-			
Autres titres	-	-			
Instruments de trésorerie	-	-			
Disponibilités	-	121 317,36			
<b>Comptes de régularisation actif</b>			<b>Comptes de régularisation passif</b>		
Charges constatées d'avance	-	-	Produits constatés d'avance	-	-
<b>Total (2)</b>	-	<b>137 472,37</b>	<b>Total (3)</b>	-	<b>35 986,93</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices (3)</b>	-	-			
<b>Primes de remboursements des obligations (4)</b>	-	-			
<b>Ecarts de conversion actif (5)</b>	-	-	<b>Ecarts de conversion passif (4)</b>	-	-
<b>Total général (1+2+3+4+5)</b>	-	<b>137 472,37</b>	<b>Total général (1+2+3+4)</b>	<b>- 37 873,77</b>	<b>137 472,37</b>



## ANNEXE 3

### LISTE DES AJOUTS DE SUPPORTS DANS LES CONTRATS EN UNITES DE COMPTE

#### Nouveaux fonds à formule (FAF)

Les fonds pour la clientèle Intermédiaire et patrimoniale (*Prédissime 9, Optalissime, Floriane et Assurance Fonds Opportunité*).

- **Sonance Vie 4** : la commercialisation a eu lieu du 24 janvier au 27 mars 2012.
- **Sonance Vie 5** : la commercialisation a eu lieu du 9 mai au 05 septembre 2012.
- **Sonance Vie 6** : la commercialisation a eu lieu du 25 septembre au 14 décembre 2012.

Les fonds pour la clientèle Banque privée (*Floriane*).

- **Amplia** : la commercialisation a eu lieu du 24 janvier au 27 avril 2012. C'est un FAF protégé à 90%, adossé à un panier composé des 25 plus grandes entreprises de l'Euro Stoxx 50, d'une durée de 8 ans.
- **Selectance 2017** : la commercialisation a eu lieu du 22 juin au 27 juillet 2012. C'est un FAF sans garantie de capital, adossé à un panier de 20 entreprises (70% d'entreprises *investment grade*, 30% d'entreprises *high yield*), d'une durée de 5 ans.
- **Trianance** : la commercialisation a eu lieu du 11 octobre au 14 décembre 2012. C'est un FAF à barrière désactivante, adossé à l'Euro Stoxx 50, d'une durée de 3 ans maximum, avec une possibilité de sortie anticipée à 1 an ou 2 ans si l'indice est supérieur à son niveau initial.

#### Nouveaux supports obligataires

Les fonds pour la clientèle Intermédiaire et patrimoniale (*Predissime 9, Optalissime, Floriane et Assurance Fonds Opportunité*).

- **UCO CA s.a. / taux fixe 4,27 %** : la commercialisation a eu lieu du 6 au 26 janvier 2012.
- **UCO CA s.a. / taux fixe 3,95 %** : la commercialisation a eu lieu du 27 mars au 17 avril 2012.
- **UCO CA s.a. / taux fixe 4 %** : la commercialisation a eu lieu du 3 juillet u 03 aout 2012.
- **UCO structuré Optimavenir 4/8 ans** : la commercialisation a eu lieu du 4 septembre au 11 octobre 2012.
- **UCO structuré Optimavenir 2** : la commercialisation a eu lieu du 22 novembre au 17 décembre 2012.

Les fonds série limitée – Banque privée (*Floriane*).

- **UCO CA s.a. / structuré Autocall 4/6/8** : la commercialisation a eu lieu du 10 au 26 janvier 2012.
- Il s'agit d'une UCO garantie en capital (avec couverture des frais de gestion du contrat à l'échéance), d'une durée de 8 ans avec une possibilité de sortie anticipée à 4 ans ou 6 ans si l'indice Euro Stoxx 50 est supérieur à son niveau initial.
- **UCO CACIB / structuré Autocall série limitée** : la commercialisation a eu lieu du 28 février au 26 mars 2012. C'est une UCO non garantie en capital, d'une durée de 8 ans avec une possibilité de sortie anticipée à 4 ans ou 6 ans si l'indice Euro Stoxx 50 est supérieur à son niveau initial,
- **UCO structuré dnA Dianergy avril 2017 / juin 2018** : la commercialisation a eu lieu du 22 mars au 17 avril et du 24 mai au 18 juin 2012. C'est une UCO garantie en capital (avec couverture des frais de gestion du contrat à l'échéance), d'une durée de 5 ans, indexée à l'Euro Stoxx 50.
- **UCO inflation 2020** : la commercialisation du 24 mai au 28 juin 2012. C'est une UCO garantie en capital, avec un coupon annuel fonction de l'inflation, d'une durée de 8 ans.





## **Nouveaux supports en unités de compte**

### **Assurance Fonds Opportunité / Predissime 9**

- Le 8 mars 2012  
CPR Reaxion 0-50  
CPR Reaxion 0-100

### **Floriane**

- Le 5 avril 2012  
AMUNDI Actions Euro ISR – P/Actions de pays de la zone euro  
AMUNDI Actions Europe ISR – P/Actions Internationales  
AMUNDI Actions France ISR – P (c) /Actions de pays de la zone euro  
Objectif Ethique socialement Responsable (c) /Actions de pays de la zone euro  
AMUNDI Solidarités – P 2/Diversifié  
AMUNDI Crédit Euro ISR – P/Obligations et autres titres de créance libellés en euros  
INDOSUEZ Bien réels – C / Actions internationales  
INDOSUEZ Cap Emargents – C/Diversifié  
AMUNDI International SICAV – AE (c)/Diversifié  
INDOSUEZ Flexible 30/Diversifié  
Portfolio EDMOND de ROTHSCCHILD Fund Quam 5 Eur – C/Diversifié  
FRANKLIN TEMPLETON Investment Funds Mutual European Fund A/Actions Européennes  
Mandarine Opportunités – R /Actions Françaises  
Renaissance Europe ( c ) / Actions Internationales  
VENDOME Selection Europe ( c ) / Actions Internationales  
AMUNDI Trésor Eonia ISR - E /Monétaire
- Le 12 juillet 2012  
AMUNDI Mid Cap euro – P/Actions zone euro – petites et moyennes capitalisations  
AMUNDI Funds equity Emerging internal demand AHE / Actions Emergents
- Le 22 octobre 2012  
INDOSUEZ Oblig Opportunités/Obligations et titres de créance internationaux  
PIMCO Funds Global Investors Series plc – Diversified Income Fund E – (EUR) Hedged  
INDOSUEZ Oblig 2015 ( c ) / Obligations et titres de créances libellés en euro  
SCPI Edissimo



## **ANNEXE 4**

### **Glossaire des termes financiers utilisés dans ce rapport**

*Corporate* : grande entreprise privée (exemple : Total, Carrefour, Air Liquide, ...)

*Investment grade* : caractérise une dette présentant une forte probabilité de remboursement sans incident et ayant obtenu d'une agence de notation (agence de rating) une note égale ou supérieure à BBB

*Private equity* : investissement en capital dans des entreprises non cotées

*Spread de crédit* : écart de taux demandé par les investisseurs pour souscrire de la dette, émise par deux investisseurs différents. Cet écart est généralement exprimé par rapport au meilleur émetteur (en zone euro : l'Etat allemand)

*Stress test* : test de résistance bancaire. Exercice consistant à simuler des conditions économiques et financières extrêmes mais plausibles afin d'en étudier les conséquences et de mesurer leur capacité de résistance à de telles situations.

*High yield* : obligations " high yield " ou à " haut rendement ". Titres obligataires de nature spéculative, dont la notation est inférieure à BBB chez Standard & Poor's ou Baa3 chez Moody's.